



Le Saperin

N° 62 - Juillet 2024

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi et jeudi

9 h / 13 h et 14 h / 18 h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Jeudi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.

EDITO

Les ronces, les bois et notamment les sycomores gagnent du terrain partout dans le village. Cette problématique frappe toutes les zones de montagne. L'Association Foncière Pastorale (AFP) en sommeil depuis plus de dix ans serait un outil intéressant pour lutter contre la fermeture des paysages. Les sécheresses estivales plus rudes aujourd'hui constituent un facteur de risque supplémentaire devant la progression de la végétation. Un appel avait été lancé dans un précédent bulletin municipal pour réveiller cette AFP. Hélas, il demeure sans écho à ce jour.

En Maurienne, certaines AFP fonctionnent très bien. Une seule condition : un peu de temps de la part des propriétaires concernés. Pas tous. Quel en est le principe ? Des propriétaires se regroupent pour gérer leurs parcelles de pré. L'association élit un bureau et un président qui de leur côté investiront un peu plus de leur temps pour animer l'association et engager, suivre des actions d'entretien et d'aménagement si nécessaire. L'association, en aucun cas, ne dépossède le propriétaire.

Aujourd'hui l'AFP du village, telle qu'elle est dessinée, exclut bien des parcelles de son périmètre. Il y aurait lieu de le revoir pour protéger les hameaux de la progression des églantiers, des aubépines et de la forêt en lisière.

Les choix sont simples. Les propriétaires peuvent se charger de l'entretien de leur bien. Evidemment, rien ne les y oblige. A noter que certains propriétaires ignorent qu'ils le sont. Soit ils confient la gestion de leur bien à l'association. Dans ce cas, ils peuvent déléguer intégralement cette tâche aux membres actifs ou suivre et participer aux actions et aux décisions. Soit dans bien des cas un agriculteur occupe les lieux. Celui-ci peut alors se charger de tout ou partie du travail. Cependant, il n'est pas toujours en capacité de le faire pour différentes raisons.

Pour Montsapey, il serait nécessaire d'inclure un certain nombre de parcelles dans le périmètre de l'AFP pour se garantir contre l'embroussaillage notamment autour des hameaux. Bien des parcelles en périphérie des maisons ne font pas partie de l'AFP. On ne remarque jamais autant le phénomène que lorsqu'il s'approche de sa porte. Raison de plus pour réfléchir aux solutions avant que la problématique prenne trop d'acuité. L'association n'est jamais qu'un collectif au service, des adhérents, de l'agriculteur, des habitants résidents principaux ou secondaires et in fine au service de l'intérêt général dans le cas présent.

Il faut rendre hommage aux personnes, aujourd'hui disparues pour bon nombre, qui se sont préoccupées, de l'aspect du village, serpe à la main. Aujourd'hui, les moyens techniques nous permettent de diminuer la peine nécessaire à cette lutte incessante. Faut-il encore qu'une volonté se dégage.

Il est possible pour une AFP de solliciter des fonds publics à travers le Plan Pastoral Territorial de Maurienne. Ces fonds sont fléchés vers trois objectifs dont celui de la lutte contre la fermeture des paysages. Il est du rôle de la commune d'accompagner ces initiatives. L'AFP de Montsapey possède encore un pécule. On voit donc que certaines conditions sont déjà réunies. Il manque un élan pour entamer un travail, qui tôt ou tard sera impératif. L'opération « Fauche qui peut » de 2023 a prouvé que ces initiatives sont à portée de volonté.

Que voulons-nous ?

*Toute l'équipe municipale
vous souhaite un excellent été*

B. Fargeas



VERATRE

Le vérâtre blanc est une plante toxique et invasive qu'il faut maîtriser pour la santé des troupeaux et la biodiversité des prairies. A l'initiative d'Amélie et Jean Michel PÈRE, une journée de fauchage a été organisée pour la seconde année consécutive le samedi 18 mai.



Pourquoi faucher le vérâtre ?
Le Vérâtre blanc, à ne pas confondre avec la Grande Gentiane, est une plante toxique et invasive qu'il faut maîtriser pour la santé des troupeaux et la biodiversité des prairies.

Quel est le principe et quels sont les outils nécessaires ?
La fauche manuelle est un moyen de lutte alternatif au traitement chimique. Elle doit être faite avant la floraison de la plante et répétitive d'une année sur l'autre. Les outils appropriés sont : serfolette ou binette à manche long et sécateur de force ou cisaille

VENEZ AVEC VOS OUTILS ET VOS GANTS !

APÉRITIF OFFERT & REPAS PARTAGÉ !

INSCRIPTION GRATUITE ET SOUHAITÉE !
Moment convivial entre habitants, alpagistes et autres amateurs de la montagne : prenons le temps d'échanger le temps d'une journée sur les enjeux qui touchent nos alpages.

Dès 9 h, une cinquantaine de volontaires s'est mise au travail ; chacun étant équipé de binette, sécateur, serfolette, ou cisaille.

Le beau temps a favorisé cette opération et a permis un fauchage optimum du vérâtre dans la bonne humeur.

Un extraordinaire « picnic » partagé a permis à l'ensemble des participants de reprendre des forces et de passer un moment convivial.

Cela a également été l'occasion d'échanger le temps d'une journée sur les enjeux qui touchent nos alpages.

Cette excellente initiative de la Ferme des Cathelins sera reconduite l'année prochaine afin de poursuivre l'assainissement de l'alpage.

Tout comme cette année, la mairie se fera un plaisir de contribuer à la réussite de cet événement.



DECHETS

Des étagères en bois, des câbles électriques, des cartons, un faitout, des pots de fleurs en plastique !!!

Non, vous n'êtes pas à une braderie, ni à une foire à la brocante, mais devant un "moloche" de notre commune destiné aux ordures ménagères exclusivement. Il me semble que le réchauffement climatique devrait interpeller tout le monde et déclencher une prise de conscience de chacun. Ce n'est de toute évidence pas le cas pour certains Saperins ; Et que l'on ne vienne pas me dire que ce sont les touristes !!!!!

Il est grand temps de faire un petit effort en pensant à nos enfants et petits-enfants.

Devrons-nous en arriver à installer une caméra ?? Cela serait dramatique et ridicule.

Je compte sur vous.



TAG

Deux individus ont cru bon de s'essayer à l'art du tag. Mais n'est pas Mystic qui veut.

Le changement de la lamelle s'impose. Il en coûtera 300 euros aux contribuables.

Si d'aventure, les auteurs souhaitent participer aux frais, nous les accueillerons volontiers en mairie.



AVENIR PATRIMOINE

On va faire un Tour Dimanche ?

Durant tout l'été en Juillet et en Août le Chalet du Tour ouvre ses portes aux promeneurs du Dimanche. C'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir ce patrimoine communal entretenu par l'association Montsapey Avenir et Patrimoine.

Une petite heure de marche depuis le parking du pont de la scie et on y est .

Venez nombreux pour admirer les nombreuses gravures sur bois témoins de l'occupation du lieu au fil des ans (bergers, fruitiers, sérasés).

Observez, manipulez les différents outils et ustensiles utilisés pour la fabrication et la conservation du fromage en alpage.

Vous pourrez enfin suivre les travaux de remise en état et d'embellissement du Chalet entrepris par les bénévoles.

Les adhérents de l'association vous attendent et vous accueillent de 10 à 16 h pour une visite guidée. La buvette est ouverte et la bonne humeur est de mise !!!

Bel été à tous



TRAIL DU LAC NOIR

Cette année, l'association Lac Noir Événements a organisé le samedi 15 juin le Trail du Lac Noir.

Malgré les conditions météo compliquées, la course a pu être maintenue moyennant quelques modifications de parcours pour la sécurité de tous.

115 courageux coureurs ont pris le départ à 8h30 et 9h30 sous une pluie battante en direction du Char de la Turche. Ils sont ensuite passés au Lac Noir avant de redescendre par la Lognane et rejoindre le pont des Rouelles où se déroulait l'animation sur la nouvelle plate-forme.

Nous tenons à féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles qui ont bravé les conditions météorologiques difficiles pour permettre le maintien de cette 4ème édition du Trail du Lac Noir.

Merci également aux partenaires locaux et à la municipalité pour son soutien.

Nous nous retrouverons au matin de la vogue, le samedi 17 août à l'occasion de la Montée Cyclo de Montsapey !



COMMEMORATION DU 8 MAI



A cours de ce printemps 2024, vous avez vu fleurir les chantiers sur le territoire communal, preuves de la volonté de maintenir les infrastructures en état, et voir de les développer au mieux de l'intérêt commun. D'autres sont annoncés pour cet automne et le printemps 2025.

La fibre :

L'installation des gaines nécessaire à l'arrivée de la fibre sur l'ensemble de la commune, a engendrée des perturbations et coupures de route pendant deux mois, et occasionné une gêne certaine pour les habitants. C'était cependant un mal nécessaire, pour bénéficier de ce réseau.

Les travaux sont maintenant terminés, à part quelques réparations de cunettes à effectuer en partie haute de la route communale.

Les Rouelles :

Afin de disposer d'un espace plat pouvant accueillir les diverses manifestations prévues, le parking des rouelles a été aplani et sa surface doublée. Nous en avons profité pour déplacer un câble d'alimentation électrique découvert en surprise, et le sécuriser. L'armoire électrique présente en bordure de parking a été mise aux normes et aménagée pour répondre aux besoins en électricité des différents festivals à venir.

Coût : 47 244.00 € HT

Mur soutènement cœur du village :

Un affaissement et un début de glissement a été décelé en aval de la route communale au niveau du bassin et a nécessité la construction d'un mur de soutènement en enrochement à sec, assurant la stabilité de la route.

Coût : 29 640.00 € HT

Mur de soutènement route de l'église :

Là encore, un mouvement de sol a été détecté sur un mur qui soutient la route, ce mur était très détérioré et commençait « à faire le ventre », signe d'un prochain affaissement. Un mur en béton armé l'a renforcé et nous en avons profité pour réaliser un enduit de finition plus esthétique.

Coût : 16 007.00 € HT

Le chaudron :

L'auberge a fait les frais d'un mouvement de sol, confirmé par l'expert, qui a partiellement détruit le carrelage de la salle à manger. Une fois les travaux engagés, il s'est avéré qu'en dégageant le carrelage à remplacer, l'ensemble du carrelage du bar a subi le même sort. Nous avons donc dû remplacer le carrelage complet de l'étage. Les travaux sont aujourd'hui terminés.

Coût : 26 000.00 € HT

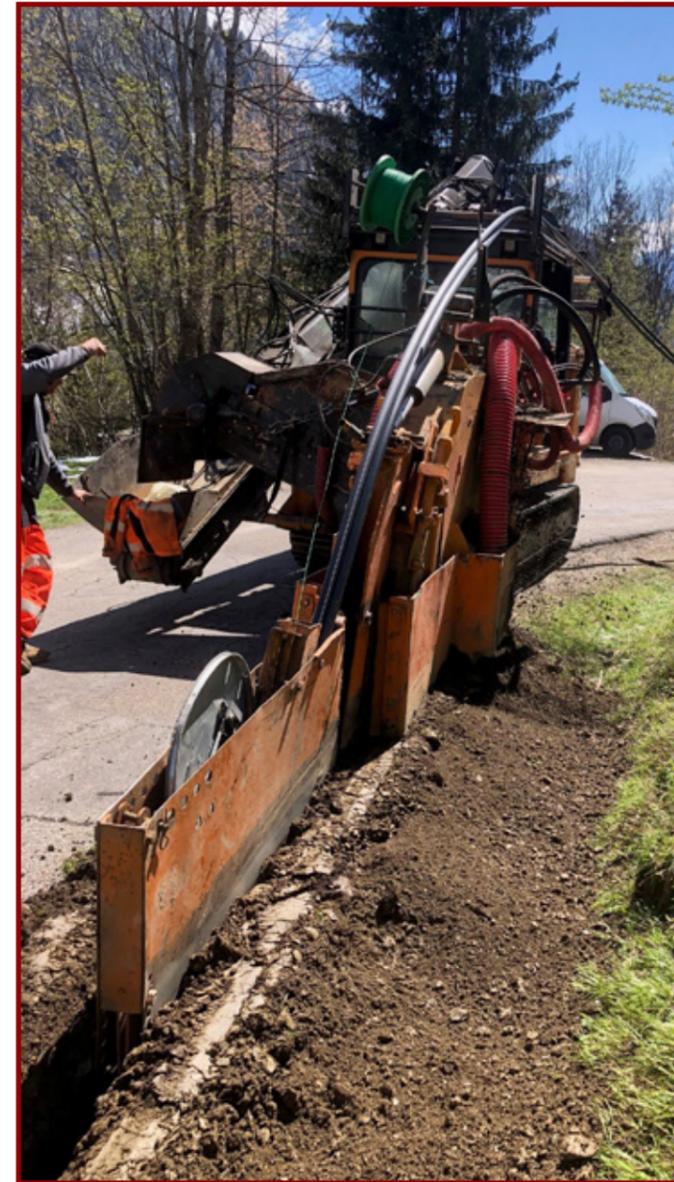
Minage :

Au cours des épisodes violents de l'automne passé et du début d'hiver 2023/2024, un énorme bloc a été déplacé au beau milieu du torrent, à 100 mètres en amont du pont des guerres. Sa présence déviait l'eau des crues qui était détournée contre la route de la centrale électrique. Elle a d'ailleurs été partiellement détruite lors de la dernière crue et a dû être refaite. Ce rocher a été miné et détruit afin de favoriser l'écoulement de l'eau dans le centre du torrent.

Coût : 6 234.00 € HT

Marquage routier :

L'ensemble du marquage routier a été rafraîchi. Les emplacements du parking de Tioulévé ont été modifiés et refaits intégralement. Le marquage central, bien utile sur la route qui monte de la vallée, a été poursuivi jusqu'au bout du village à Tioulévé.



Signalisation :

Un panneau d'interdiction aux camping-cars a été installé à l'entrée de la piste menant au pont des Rouelles. Également, et aussi afin de tenir compte des remarques d'administrés, un panneau d'interdiction de jeter toute décharge a été installé en début de route menant à la centrale depuis la RD72B.

Pistes :

Les conditions météo catastrophiques de cette année, avec des pluies nombreuses et intenses ont provoquées des éboulements sur la piste du chalet du Tour. A deux reprises déjà, nous avons loué une pelle afin de dégager ce passage. Un éboulement plus important encore, vient de se produire sur la partie haute de la piste après le chalet du Tour et va de nouveau nécessiter une intervention.

Sur la piste de la Lognane, un éboulement a obstrué le passage après le portail sur une portion instable qui peut encore s'effondrer. Il faudra dès que le terrain sera mieux stabilisé, intervenir pour évacuer les déblais. Ceci engendrera la fermeture des sentiers en aval de l'éboulement.

Un panneau d'interdiction à tout véhicule à moteur, a été installé en début de piste pour Chenalet. Au cours de la visite en réception de chantier par la région, ce panneau nous a été imposé et conditionnait le versement de 110 144.00 € de subventions.

Travaux à venir :

Comme chaque année en fin d'été ou début d'automne, la Ste Eiffage va procéder à l'entretien de l'enrobé, à la construction de nouvelles cunettes et au goudronnage de la route de la centrale emportée par le torrent.

Le pont des Rouelles, très abimé par les différentes crues, a été complètement interdit par mesures de sécurité préventive. Ce pont doit être reconstruit, après que nous ayons obtenu une subvention pour sa reconstruction. Un bureau d'étude a été mandaté pour nous fournir la meilleure solution technique. Travaux prévus à l'automne ou au printemps 2025.

La reconstruction du pont de Beau Mollard, pour lequel les études ont duré 1 an, est programmée pour le printemps 2025 après un appel d'offre prévu cet hiver. Les travaux dureront environ 3 mois et nécessiteront un passage sur une voie avec feux tricolores.

Les arbres en talus à l'entrée du Mollard montrant des signes de faiblesse, nous avons fait réaliser une étude par Végélis (filiale de l'ONF). Il en ressort que 6 arbres doivent être abattus, et les autres doivent être taillés par des spécialistes afin de les maintenir en vie. Les espaces ainsi créés seront comblés par la plantation d'Alisiers blancs.

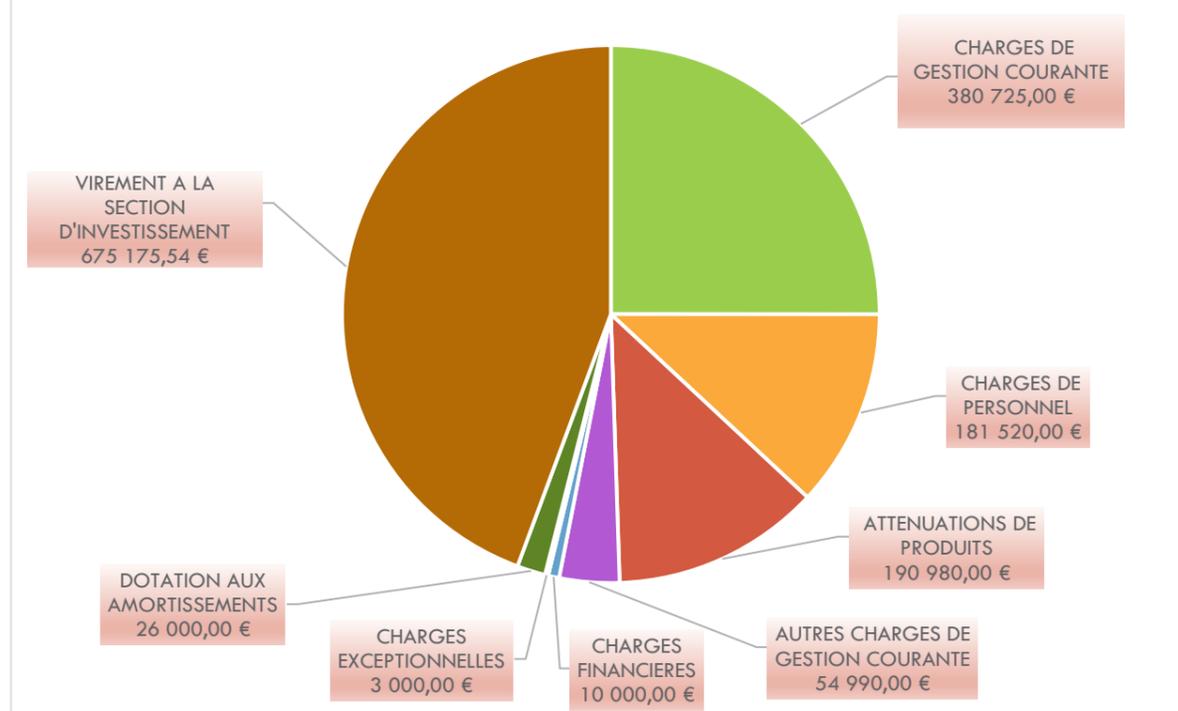
Epareuse, entretien sentiers :

Cette année ce printemps plus qu'humide, favorise la pousse des végétaux et impose des coupes et tontes plus nombreuses. Par ailleurs et pour les mêmes raisons, des éboulements ont dû être évacués. Ces conditions retardent l'entretien des chemins malgré l'énergie déployée par les agents municipaux.

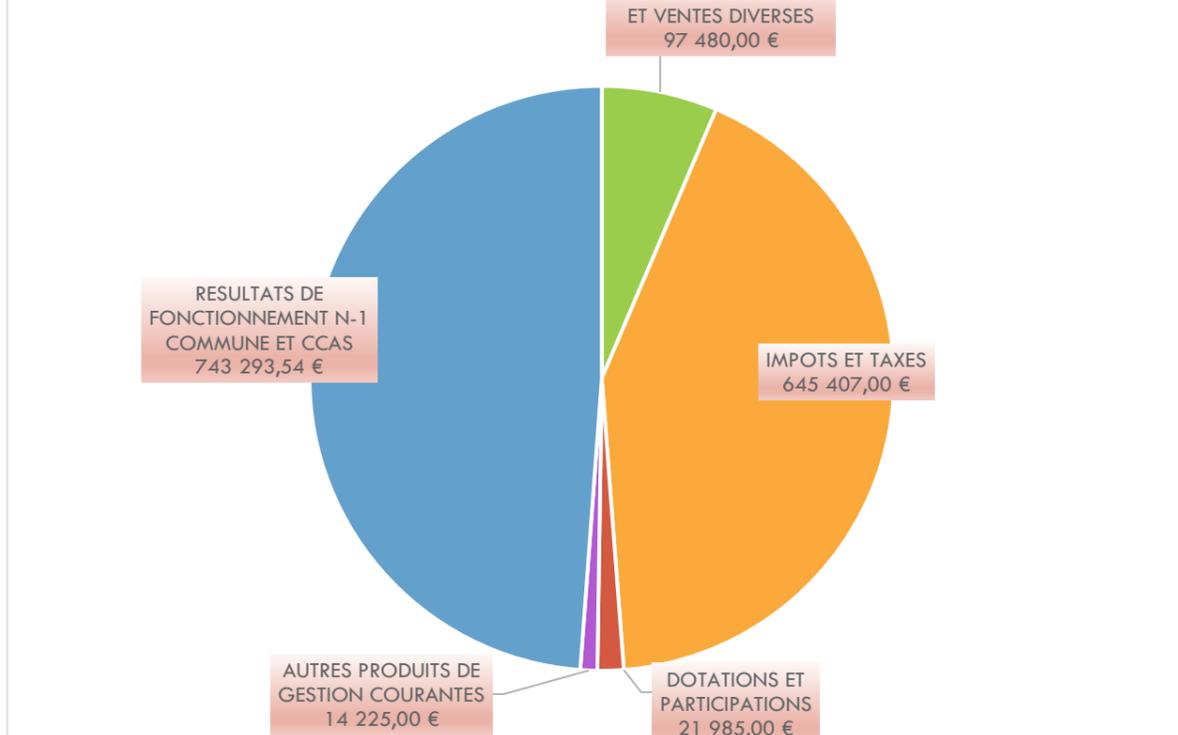


RÉPARTITION BUDGETAIRE 2024 DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

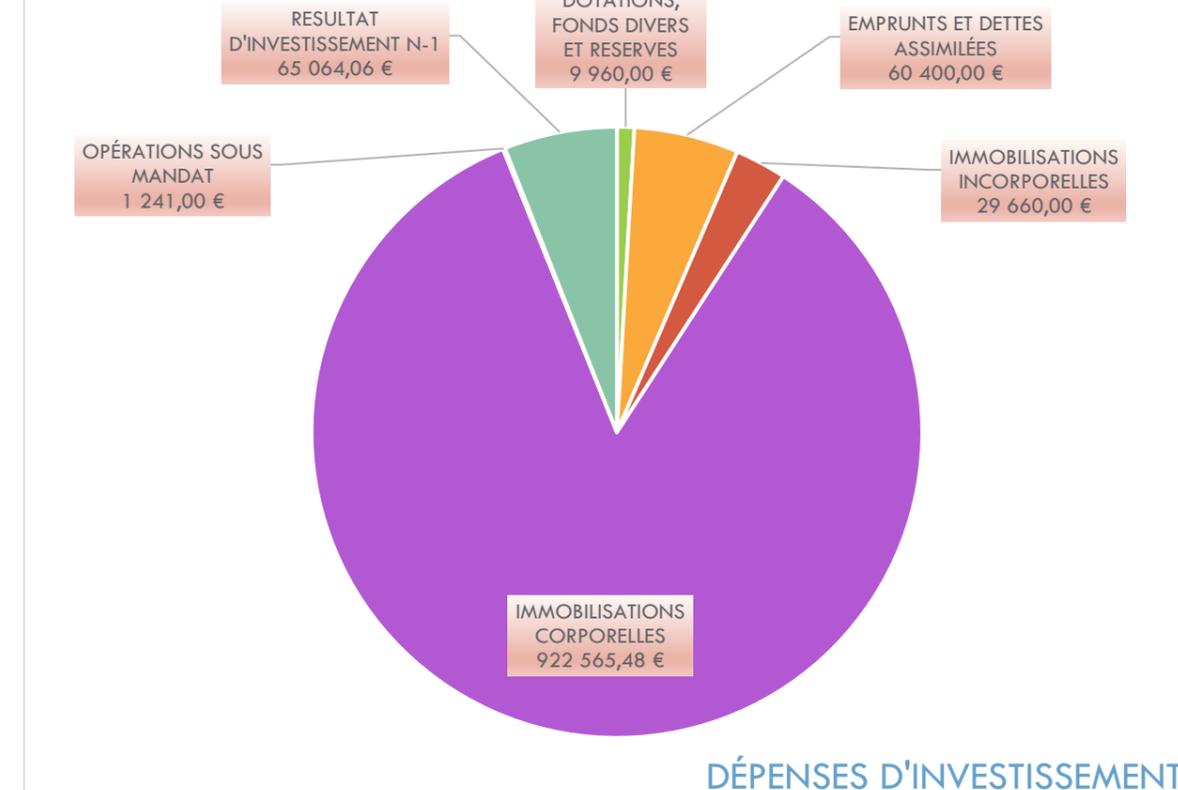
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



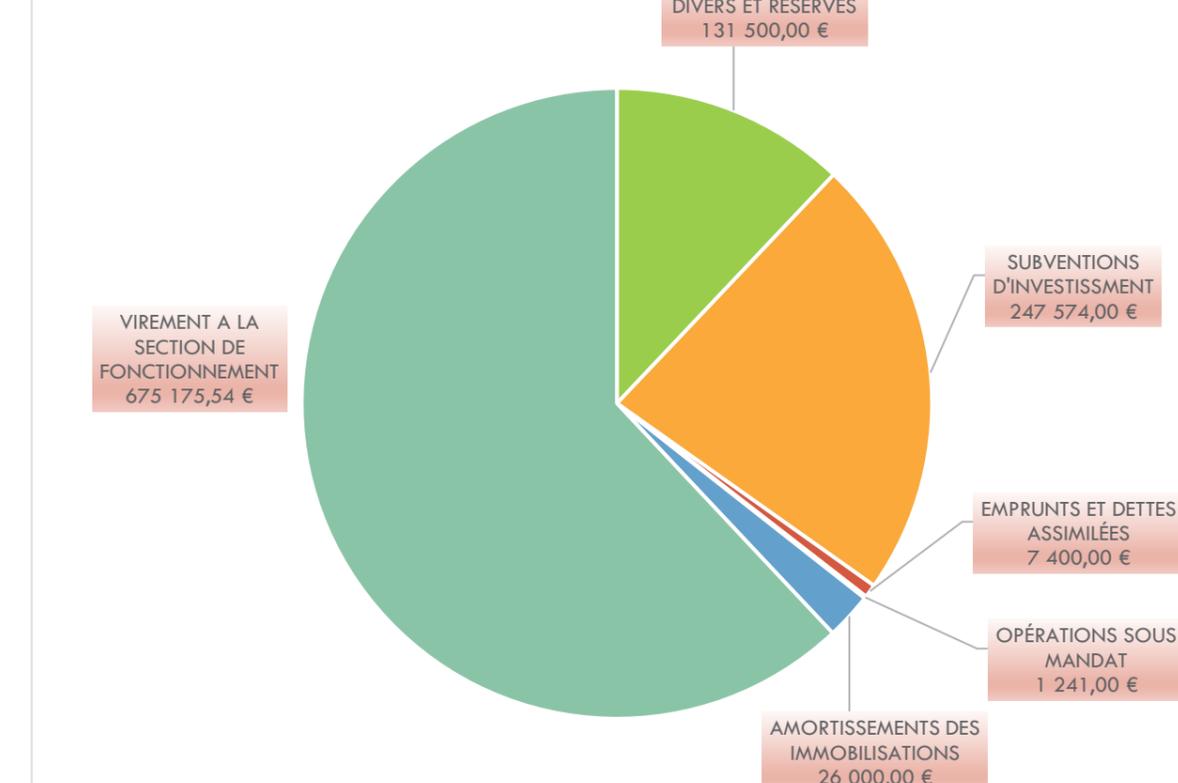
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION BUDGETAIRE 2024 DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



FESTIVAL JAZZ

Grande première dans le village, un festival de jazz s'est déroulé le week-end du 20 et 21 juillet !

C'est une idée de longue date qui a pu se concrétiser sous l'égide de la municipalité et l'élan du maire.

Les contributions du département, de la communauté de communes et de GEG ont permis cet évènement et ainsi d'offrir ces spectacles aux festivaliers.

Cinq orchestres se sont succédés sous les chapiteaux installés par l'équipe communale et quelques bénévoles que nous remercions chaudement.

La buvette tenue par le comité des fêtes et la restauration gérée par le Relais du lac Noir ont contribué à l'organisation.

La météo très maussade n'a pas entravé la fréquentation puisque quelques 300 visiteurs se sont déplacés pour apprécier la qualité des musiques proposées.

La nouvelle place du « pachné » des rouelles est donc bien adaptée pour accueillir ce genre de festivités.

Pour cette première, l'essai a été transformé.

Promis, on recommence en mieux l'année prochaine avec l'idée d'inscrire ce festival dans la durée !

